

Association des propriétaires des villas de l'Anse

7400-Communiqué #2020-06 (2020-05-28)

Mises en candidature aux postes d'administrateurs

Vous avez un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine ? Voici une occasion de contribuer aux travaux du Conseil d'administration 2020-21 en posant votre candidature à l'un des postes à combler lors de l'Assemblée générale annuelle 2020 de l'APVA.

Le Conseil d'administration compte huit (8) membres et les mandats sont de deux (2) ans et peuvent être renouvelés. Tout membre en règle de l'APVA peut poser sa candidature. Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés. Les membres du Bureau (Président, vice-président, Trésorier et Secrétaire) et les Président(e)s des comités d'environnement et d'architecture seront désignés par le Conseil lors de sa première séance.

Trois (3) membres du CA actuel sont en fin de mandat. Il s'agit de : Joanne Déziel (Présidente du comité environnement), Richard Millette (Trésorier) et Jean-Guy Saint-Martin (Responsable des marinas). Ces trois titulaires ont informé le CA qu'ils ne renouvelleront pas leur mandat. Les cinq (5) autres membres du CA sont en cours de mandat : il s'agit d'André Beaulieu (Vice-président), Pierre Desbiens (Président), Pierre Jasmin (administrateur) Élise Lacoursière (secrétaire) et Mimi Pontbriand (Présidente du comité d'architecture.

Il y a donc **trois (3) postes** à combler pour le Conseil 2020-21.

Il est facile de soumettre votre candidature. Il s'agit simplement de remplir le formulaire en ligne et de le transmettre, par courriel, d'ici le **17 juillet 2020** à minuit au Secrétaire du Conseil : conseil@villasdelanse.com. Votre candidature doit être présentée par un/une membre en règle de l'Association. Toutes les candidatures seront soumises à l'attention de l'Assemblée générale.

Idéalement, le candidat ou candidate doit :

- Avoir un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine;
- Être disponible pour participer aux séances du Conseil;
- Jouir d'une plus grande disponibilité s'il/elle devient membre du Bureau ou assume la présidence d'un comité;
- Avoir un profil personnel et professionnel compatible avec la fonction;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de la bureautique.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du CA actuel si vous désirez en savoir un peu plus sur le Conseil et son fonctionnement.

Élise Lacoursière, Secrétaire du conseil d'administration

Courriel : conseil@villasdelanse.com